

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.



PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . .	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . .	10 »	— 13 »
Trois mois, — . . .	5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir,	Omnibus.
4 — 35 — — —	Express.
3 — 36 — — —	matin, Poste.
9 — 04 — — —	Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir,	Omnibus-Mixte.
-----------------------------	----------------

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin,	Express.
11 — 25 — — —	Omnibus.
5 — 31 — — —	soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — — —	Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin,	Omnibus-Mixte.
7 — 52 — — —	Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. — Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Pays*, sous la signature Léonce Dupont :

Le cabinet espagnol est reconstitué avec le maréchal Serrano au ministère des affaires étrangères. Nous nous arrêtons spécialement sur le choix qu'a fait la reine du maréchal Serrano, parce que ce choix caractérise la modification qui vient de s'opérer dans le gouvernement espagnol et révèle des tendances extrêmement favorables aux bonnes relations du cabinet de Paris et du cabinet de Madrid. Le maréchal Serrano, dans les événements du Mexique, dans ceux précisément qui ont donné lieu aux débats parlementaires qui viennent de finir et fait éclater la dernière crise ministérielle, a pris une attitude par laquelle il se distingue essentiellement de M. Calderon Collantes.

Le nouveau ministre des affaires étrangères était capitaine général à la Havane, lorsque le général Prim eut la malencontreuse idée de ramener ses troupes du Mexique, et, en Espagne pas plus qu'en France, on n'a oublié que le maréchal s'opposa, dans les limites de son influence, au renbarquement des troupes espagnoles. S'il n'avait tenu qu'à lui, la faute du comte de Reus n'eût pas été commise et la nation espagnole n'aurait pas le déplaisir de nous voir seuls dans un pays où ses traditions et ses intérêts lui assignaient une place à nos côtés. Aussi croyons-nous que la reine, en donnant au général Serrano la succession de M. Calderon Collantes, a fait un acte qui sera

aussi bien accueilli du peuple espagnol que du gouvernement de l'Empereur.

Les noms des autres ministres, pour avoir une signification politique moindre que celle qui s'attache au nom de l'ancien capitaine général de la Havane, n'en indiquent pas moins, par leur couleur progressiste modérée, l'échec de certaines coteries politiques dont nous n'avons guère à nous mêler, parce qu'elles intéressent plus particulièrement le peuple espagnol, coteries à l'influence desquelles le maréchal O'Donnell a sagement fait de se soustraire. — Havas.

On lit dans une correspondance de l'*Union de l'Ouest* :

« C'est le 5 février que s'ouvrira la session du Parlement britannique, et il se prépare contre le cabinet une opposition formidable qui pourrait bien le renverser. Le parti de Manchester va attaquer le gouvernement sur la question américaine et les tories traiteront la question des armements. Sentant combien sa position est critique, lord Palmerston fait tous ses efforts pour gagner à sa politique quelques membres influents de l'opposition, et le ministère vient de faire annoncer que le gouvernement est dans l'intention d'opérer une réduction considérable dans les dépenses de l'armée et de la marine, et que M. Gladstone diminuera l'*income tax* d'un penny par livre sterling.

Malgré cette habile manœuvre, on croit que le cabinet ne pourra pas se maintenir au pouvoir. »

On a reçu les nouvelles suivantes de Madrid :

M. Bustillos a refusé, par dépêche télégraphique, le portefeuille de la marine. Le général O'Donnell fera l'intérim de ce département.

On parle de M. Posada-Herrera, pour l'ambassade d'Espagne à Paris.

Il a été décidé que le cabinet ferait son possible pour renouer les relations amicales avec la France.

Les chambres vont s'occuper du budget.

La nomination du nouveau ministère a été bien accueillie à la Bourse. Il y a eu hausse de 1/4.

Le nouveau ministère a annoncé aux chambres qu'il continuerait la politique de l'Union libérale, qu'il s'efforcera de grouper les hommes attachés aux idées constitutionnelles, qu'il ferait son possible pour maintenir de bonnes relations avec les puissances étrangères et, enfin, qu'il garderait la neutralité dans les questions qui n'intéressent pas l'honneur de l'Espagne.

Une réunion des députés dissidents a eu lieu chez M. Rios-Rosas. On y a décidé qu'on appuierait le ministère. La crise est terminée.

Dans la séance du 19 janvier, à la chambre des députés, M. Gonzalès Bravo a demandé si le ministère suivrait la même politique qu'auparavant. Le général O'Donnell a répondu affirmativement, en déclarant qu'il n'y avait rien à faire relativement au Mexique, la question ayant été jugée par les chambres, et qu'on s'occuperait seulement des incidents nouveaux qui pourraient surgir. — Havas.

On écrit de Rome, le 19 janvier : Aujourd'hui, le duc de Saldanha s'est ren-

du en grande cérémonie au Vatican, où il a présenté, en audience publique, au Pape, les lettres qui l'accréditent à Rome comme ambassadeur de Portugal.

Le Tibre a débordé et divers points de Rome ont été inondés. — Havas.

On mande de Venise, que plusieurs arrestations importantes ont eu lieu dans cette ville dans les derniers temps. On nomme parmi les personnes arrêtées, le directeur des Messageries de Franchetti, M. Geacompol, un employé de la monnaie, nommé Guira, le vice-secrétaire de la préfecture des finances, D. Francheschi, le docteur Leguazzi de Padoue et autres. D'après un journal, on aurait pris aussi le reste du fameux *Comitato Veneto*. — Havas.

On sait qu'à la suite d'une convention intervenue à Constantinople, la France et la Russie ont envoyé chacune un architecte à Jérusalem pour arrêter en commun un plan de restauration de la coupole du Saint-Sépulcre.

On assure que les représentants des deux pays n'ont pu s'entendre sur certaines dispositions du plan que le patriarche grec a trouvé trop favorable aux intérêts religieux des latins, et que la question va être soumise à une nouvelle conférence diplomatique. (La France).

Des lettres arrivées par le paquebot de New-York apportent d'importants détails sur le mouvement des esprits dans cette ville. Les derniers événements militaires, malgré ce qu'en ont pu dire les feuilles unionistes, ont produit une très-vive et très-douloureuse impres-

FEUILLETON.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

A cette proposition, M. d'Esparville se révolta tout d'abord. Accepter lui semblait vendre sa fille... et sachant qu'elle avait un amour dans le cœur.

Mais Marie avait tout entendu : déjà la sainte fièvre du dévouement s'était emparée d'elle et ce fut par sa bouche que le fils de l'Africaine fut invité à revenir.

Il y eut une lutte dans la famille : tout le monde prenait parti pour la misère, et par conséquent pour le bonheur de Marie; tout le monde était contre l'héroïque enfant, hormis peut-être M^{me} d'Esparville qui, dans le nouveau marquis de Torellas, croyait voir revivre son pauvre frère.

Oh! bien qu'André ne fût pas là, la cause de l'absent était chaleureusement plaidée; elle avait surtout un merveilleux avocat dans le cœur même de Marie.

Les créanciers intervinrent... quelques-uns surtout, d'anciens amis, dont la fortune était engagée tout entière entre les mains de M. d'Esparville, et

qui par sa banqueroute allaient être complètement appauvris.

Il y eut des reproches violents, de terribles scènes. M. d'Esparville avait promis de ne pas attenter à ses jours, il tiendrait parole. Mais il était évident qu'il mourrait de désespoir et de honte.

Le marquis de Torellas, qui maintenant était reçu dans la maison, répétait chaque jour aux oreilles de Marie :

— Il y va non-seulement de la fortune et de l'honneur de votre père, mais il y va aussi de sa vie!

Une dernière réclamation humiliante eut lieu, presque un scandale. Le lendemain M. d'Esparville semblait vieilli de dix ans. Le lendemain aussi, le Torellas arriva avec tous les engagements souscrits par M. d'Esparville : il les avait rachetés, il jeta tout au feu.

— Monsieur d'Esparville, avait-il dit en même temps, vous n'avez plus de créanciers.

C'en était trop, Marie elle-même plaça sa main dans la main du marquis de Torellas et lui dit :

— Je serai votre femme!

Tout ce que purent obtenir ses sœurs... et M. d'Esparville l'exigea... ce fut un délai.

L'expédition du Sénégal se préparait : la place de

greffier fut obtenue; on arrêta que le mariage ne serait conclu qu'après l'installation dans la colonie.

Marie se chargea d'écrire à André Lambert.

Le lecteur maintenant sait le reste.

Mais il pourrait difficilement se figurer combien le désespoir d'André avait été terrible, combien grand était son amour.

— Songe donc, me disait-il en terminant son récit, que je venais d'être désillusionné de toute espérance de gloire au moment où sa main me fut promise! songe, mon vieux Courtade, que celui que je croyais mon père est mort dans mes bras, que je n'ai pas connu ma mère, que je n'ai pas de frères, pas de sœurs, pas d'amitiés, que sans toi je serais seul au monde, que ma jeunesse enfin n'avait plus de but à l'horizon. Eh bien! ce but disparu, j'en ai fait Marie d'Esparville... ce trésor d'affection que tout homme a dans le cœur et qu'il divise d'ordinaire en des sentiments divers, moi je l'ai réuni tout entier sur la tête de Marie. Elle est pour moi mon ambition, ma famille, mon courage, mon bonheur, mon amour... et s'il me fallait la perdre...

A ce dernier mot, j'interrompis André.

— La perdre! m'écriai-je. Mais cette nuit suprême vient de vous assurer plus que jamais de son amour...

mais vous, oubliez donc qu'il y a promesse de duel entre vous et le Torellas... Vous le tuerez, j'en répons; le bon Dieu est pour les bons! et si vous le blessez seulement... ce qui, dans tous les cas, nous donnerait un nouveau délai... oubliez-vous donc ce secret sur la piste duquel va s'acharner M. Kummer, et qui peut-être fera rentrer sous terre le Torellas, ni plus ni moins qu'un démon exorcisé.

— Ah!... dit André tout à coup, ce n'est pas cela qui maintenant m'inquiète et m'afflige...

— Qu'est-ce donc, mon capitaine?

— Tu dois comprendre maintenant pourquoi l'on tient à ce que je ne sois pas vu de M. d'Esparville?...

— Parfaitement... il s'imaginerait qu'on va le soupçonner de connivence dans votre embarquement, et ce serait pour le vieux gentilhomme une appréhension cruelle, qui peut-être le tournerait entièrement contre nous.

— C'est cela même.

— Eh bien?... toujours dans cette même crainte...

— Marie m'a fait promettre, en cas d'abandon de la Méduse, de ne pas me trouver dans la même embarcation que sa famille...

— Qu'importe! toutes les embarcations navigue-

sion. On s'est demandé si un peuple, jusqu'alors voué au travail et à la paix, qui, depuis les grands jours de Washington, avait considéré la guerre comme un mal dont le préservait à la fois son caractère et la constitution sous laquelle il vivait, pouvait plus longtemps supporter l'état misérable où le réduisit le conflit actuel.

Un grand meeting a eu lieu à New-York, où ont été faites des propositions tendant à déclarer que, par son décret sur l'esclavage, le président Lincoln avait violé la constitution, et qu'en conséquence il y avait lieu de remettre les choses en l'état où elles étaient en 1784. Cela revient à décider que, par suite de la violation par le président, du pacte fédéral, il y a lieu de convoquer tous les Etats et de refaire la constitution sur des bases nouvelles. Il est probable que le prochain paquebot nous apportera de plus amples détails sur la portée et les conséquences de ce meeting.

(La France.)

Le ministre français à Washington, a révoqué le consul de France de la Nouvelle-Orléans, et l'a remplacé par M. Fauconnet. — Havas.

On écrit de Shang-Hai, à la date du 6 décembre :

La tranquillité règne dans tout le pays. La situation du parti dévoué à l'Empereur de Chine s'est améliorée. Les insurgés ont disparu du voisinage de Shang-Hai. Les troupes impériales se concentrent près de Nankin. On parle de l'arrivée d'une flotte russe qui prêterait sa coopération pour l'attaque de Nankin. Deux mille hommes de troupes russes sont attendus à Ning-Po. La ville de Shangyr a été reprise par les troupes impériales. — Havas.

S. A. Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte, qui vient de mourir, était le quatrième fils de Mehemet-Ali, le célèbre fondateur de la dynastie actuelle. Né le 25 mai 1822, il était dans sa 41^e année.

Il avait succédé, le 13 juillet 1854, à son neveu Abbas-Pacha.

Saïd-Pacha avait reçu une instruction solide. C'était un prince intelligent, ami du progrès et des idées modernes. Il avait toujours montré une grande sympathie pour la France, et il était un des promoteurs les plus ardents du canal de Suez.

Ce prince, depuis quelque temps, était préoccupé de l'idée que sa fin approchait : les astrologues du palais, dans l'opinion desquels il avait une entière confiance, le lui avaient annoncé, et dans la crainte d'être assassiné ou empoisonné, depuis son retour d'Europe, il n'habitait jamais deux jours de suite le même palais.

Ismail-Pacha, qui a été proclamé vice-roi, succède à Saïd-Pacha en vertu du firman de

1841, qui a établi que la succession en Egypte aurait lieu en ligne collatérale.

A la mort d'Ismail-Pacha qui a aujourd'hui 29 ans, c'est le prince Tossum-Pacha, fils de Saïd-Pacha qui lui succédera. Tossum-Pacha n'est âgé que de 9 ans.

Ismail-Pacha, le nouveau vice-roi d'Egypte, ne partage pas les idées de son prédécesseur ; il passe pour être entièrement dévoué à l'influence anglaise. (La France.)

On lit dans le *Moniteur* :

Par décision du ministre des finances, l'intérêt attaché aux bons du Trésor public est fixé ainsi qu'il suit, à partir du lundi 19 janvier :

A 3 1/2 o/o pour les bons de 3 à 5 mois ;

A 4 o/o pour les bons de 6 à 11 mois ;

A 4 1/2 o/o pour les bons à un an.

Nouvelles Diverses.

Paris, 20 janvier.

Aujourd'hui, les bureaux du Corps législatif se sont réunis pour procéder à la nomination de la commission qui sera chargée de préparer l'adresse en réponse au discours de l'Empereur. En voici la composition : 1^{er} bureau, M. André (Charente). 2^e M. Granier de Cassagnac. 3^e M. De Clebsattel. 4^e M. O'Quin. 5^e M. Du Miral. 6^e M. le baron Mariani. 7^e M. Larrabure. 8^e M. Schneider. 9^e M. Vernier.

Mgr Chigi, nonce du Pape a reçu le mémoire de son gouvernement sur l'administration romaine. Ce document a été communiqué, dit-on, aux différents cabinets de l'Europe, et l'on croit qu'il ne tardera pas à être rendu public.

Il n'est pas exact qu'une nouvelle maison soit constituée pour le Prince Impérial, ainsi qu'on l'a dit, par suite de l'accomplissement de sa 7^e année. Il est seulement vrai que l'instruction de S. A. I. a été confiée à M. Monnier, membre de l'Université, anciennement professeur au collège Rollin.

Le mariage du maréchal Canrobert a été célébré aujourd'hui dans la chapelle du Sénat. C'est M. l'abbé Daguerry, curé de la Madeleine, qui a béni cette union. Tous les sénateurs et tous les maréchaux présents à Paris, assistaient à cette cérémonie.

Les journaux d'Italie ne sont pas arrivés aujourd'hui à Paris.

Jeudi, à 9 heures et demie ont eu lieu, à St-Germain-des-Prés, les funérailles d'Horace Vernet, notre grand artiste. Le convoi est parti du palais de l'Institut et s'est rendu à l'église par la rue Bonaparte. La nef, le chœur, les bas-côtés et le portail étaient tendus de noir. En avant du maître autel, on avait élevé un catafalque chargé de cierges.

Tout ce qui tient à Paris une plume, un pinceau, un ébauchoir ou un crayon, tous les gens du monde qui aiment les beaux-arts, l'Institut, l'Ecole des Beaux-Arts, etc., assistaient à ce convoi, où se trouvaient plusieurs ministres.

L'église étant trop petite, la foule reflua sur la place de l'Abbaye et rue Bonaparte. Conformément au vœu du défunt, personne n'était en uniforme, excepté le Chambellan que l'Empereur avait envoyé dans une voiture de la Cour.

Après la cérémonie religieuse, le cortège funèbre s'est rendu au cimetière Montmartre.

Parmi les personnes présentes à l'église, et qui ont fait partie du cortège, on remarquait le marquis de Gricourt, chambellan de l'Empereur, envoyé par Sa Majesté ; M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur ; M. le général Lavoëstine, commandant en chef de la garde nationale ; M. le général Mellinet, commandant une division de la garde impériale ; MM. Lebas, Robert-Fleury, Duret, Jalet, Henriquel Dupont et Ambroise Thomas, Hippolyte Bellanger, Schopin, Ledieu, Lépaulle, Dantan, Lefèvre, M. le marquis Maison et beaucoup d'autres.

Horace Vernet était membre de l'Académie des Beaux-Arts de France, depuis 1826.

Deux fauteuils se trouvent vides à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut ; ce sont ceux de M. Caystie, section d'architecture, et d'Horace Vernet, section de peinture.

Le paquebot transatlantique de la Vera-Cruz, attendu depuis quelques jours à St-Nazaire et qui arrive ordinairement le 15, dans ce port, n'a pas encore paru. On explique ce retard, en tenant compte de cette circonstance qu'il a dû toucher à Tampico, l'un des points où il doit faire escale, en vertu du cahier des charges, chaque fois que l'exigent les besoins du service.

M. Scialoja est reparti pour Turin, avec le texte récemment signé du traité de commerce franco-italien.

Un établissement curieux et nouveau, dont les amateurs de nouveautés n'ont point encore parlé, est, à coup sûr une certaine scierie à la vapeur établie près des Halles. Cette scierie a pour unique objet de convertir en petits morceaux, coupés carrément avec une précision géométrique d'innombrables quantités de pains de sucre. Ces petits morceaux, déposés ensuite avec soin dans des boîtes en bois qui, remplies, pèsent 10 kilogrammes, sont expédiées à la marine, aux cafés, aux restaurants et à divers grands établissements publics, même à de grands magasins d'épicerie des quartiers opulents. Il en résulte pour les consommateurs, qu'ils ont, au lieu de morceaux de sucre rugueux et bicornus, des morceaux bien taillés et de formes parallélogrammatiques. Il est vrai que le su-

cre ainsi taillé sucre moins bien, dit-on, mais qu'importe ? les nombreux partisans de la ligne droite sont pleinement satisfaits.

La tempête du 7 janvier a causé d'énormes ravages dans la Haute-Bavière. Sur de grandes étendues, les arbres des forêts ont été complètement rompus et arrachés, de manière que, de loin, des parties de forêts ressemblent à des champs de blé abimés par la grêle.

Les journaux ont raconté la toilette de l'Impératrice à la séance d'ouverture de la session. Nos lectrices seront curieuses d'apprendre un détail inédit qui, dans certains salons, a pris les proportions d'un événement. S. M., qui était en toilette du matin, portait des diamants sous son chapeau.

Le *Journal de la Côte d'Or* a reçu un avertissement.

On annonce la mort, à 65 ans, de M. Audryane, le compagnon de captivité de Sylvio Pellico.

Il a été présenté un fusil nouveau au général La Marmora, qui a donné l'ordre de faire un rapport après un examen minutieux. Ce fusil est de l'invention de M. Tito Barbieri de Campobasso. Il peut tirer dix coups à la minute.

On a observé vendredi dernier, à Montpellier, deux phénomènes météorologiques assez rares dans cette saison. Vers quatre heures de l'après-midi, après une journée froide et pluvieuse, un magnifique arc-en-ciel s'est déployé dans la région du Sud. Le soir, depuis six heures environ jusqu'à onze heures, et peut-être plus tard, des éclairs d'une intensité de lumière aussi grande qu'en plein été ont jailli d'un banc de nuages noirs, immobile, situé au S. S. E. La ville tout entière était illuminée par ses jets électriques, qui se succédaient à peu près chaque minute et semblaient partir d'un volcan en éruption. La veille, à quatre heures du soir, la neige est tombée à gros flocons, mais elle a été de peu de durée et se résolvait en eau en touchant le sol.

On lit dans une correspondance de l'Union de l'Ouest :

Depuis que par sa nomination à l'archevêché de Paris Mgr Darboy est complètement mis en évidence, on se plaît à lui décerner tous les honneurs imaginables. C'est ainsi qu'après avoir successivement rapporté qu'il allait être nommé grand aumônier de l'Empereur, puis cardinal, on fait aujourd'hui de lui un candidat au fauteuil académique, laissé vacant par M. le duc Pasquier. Vous savez que Mgr Darboy a publié plusieurs ouvrages qui témoignent d'un véritable talent littéraire. Néanmoins je crois sa candidature à l'Académie française quelque peu prématurée. Ce qui paraît plus certain, c'est que l'éminent prélat se dispose, en qualité d'exécuteur testamentaire

raient ensemble...

— Oui... mais je ne serais pas auprès d'elle, s'il survient un danger... mais s'il faut être englouti sous les flots, je ne pourrais pas mourir avec elle!

— Mourir! qui parle même d'abandonner la frégate?... Il reste des chances encore, et Dieu aidant...

— Comment... tu crois?

— Nous allons avoir sa réponse, mon capitaine... Voici le soleil qui se lève, et voici la marée qui monte.

VIII.

SAUVE QUI PEUT!...

Au cri que je venais de jeter, quelques-uns des dormeurs qui nous entouraient, rouvrirent subitement les yeux.

Une bande orangée se dessinait à l'orient; dans le lointain encoré sombre, on entendait le murmure grondeur de la marée.

Le réveil se propagea rapidement sur le pont; toutes les têtes bordèrent bientôt les bastingages; la dunette en même temps se couvrait d'officiers et de passagers parmi lesquels on distinguait le groupe intéressant de la famille d'Esparville.

Si le temps restait au calme, nous l'avons dit, le

salut de la frégate pouvait être considéré comme certain.

Or, le ciel reparut limpide et pur : la mer à peine agitée.

Un immense cri de reconnaissance et de joie s'éleva dans les airs, les vieux camarades et les amis s'embrassaient, il y eut un indescriptible mouvement d'allégresse et d'enthousiasme.

Tout le monde, cependant, s'était remis aux préparatifs du dernier effort; mais, tout en s'employant avec une fiévreuse activité, chacun avait les regards vers le ciel, chacun avait les regards vers la mer.

Durant la première demi-heure, tout continua d'aller bien.

Mais tout à coup, au moment où le disque enflammé du soleil surgissait des flots, une épaisse brume voila ses rayons, et le vent commença à souffler dans l'éloignement; c'est mauvais signe.

On ne se découragea pas encore, néanmoins. La marée arriva, il y eut un unanime élan, la frégate oscilla de nouveau sur sa base, et se mit en mouvement. Durant quelques minutes même elle fut à flot, elle acheva de sortir du lit qu'elle s'était creusé, elle avança de deux cents mètres environ vers le large. Quelques encablures encore, et tout était réparé.

Mais il était trop tard, la mer baissait, la brume matinale s'était condensée en un immense nuage noir, le vent de plus en plus s'élevait.

Pauvre *Méduse*! bientôt elle retomba sur le sable, et le flot qui sans cesse allait grossissant, commença de la secouer d'une manière bien autrement effrayante encore, maintenant qu'elle n'avait plus pour se garantir la faille qu'elle s'était faite elle-même dans le sable, maintenant que la vague frappait en plein sur sa quille, et que sa membrure tout entière semblait vibrer et tordre, ainsi que les anneaux ébranlés d'un gigantesque serpent.

Il faut renoncer à peindre la consternation, le désespoir de tous.

Vers les six heures, le ciel était entièrement couvert de nuages menaçants, d'affreuses rafales soufflaient du large, les lames se brisaient avec une violence inouïe : c'était bien réellement une tempête, tout était perdu.

Une première fois, la frégate talonna... Il y eut un silence de mort.

Puis les chocs se multiplièrent, de plus en plus retentissants, de plus en plus terribles.

Bientôt, à chacun d'eux, on eût dit que la frégate allait s'entr'ouvrir.

A midi, le maître calfat vint annoncer avec effroi qu'une voie d'eau s'était ouverte et faisait des progrès effrayants.

On courut aux pompes; mais presque aussitôt il fallut y renoncer, la carcasse était fendue.

Une heure plus tard, elle crevait...

Et l'ouragan redoublait encore de fureur...

La quille se brisa en deux; le gouvernail fut démonté, et désormais, n'étant plus retenu que par ses drosses, il se prit à battre contre la poupe avec un bruit infernal.

Un même cri s'échappa de toutes les bouches :

— Sauve qui peut!

Debout au milieu de ses officiers, M. de Chaumareys les consulta d'un regard anxieux.

La réponse fut unanime : il fallait abandonner à l'instant le navire.

Mais avec toutes les précautions que nécessite une semblable extrémité... mais avec le sang-froid, l'ordre et la discipline sans lesquels le sauvetage n'est plus qu'un vain mot, surtout au milieu d'une tempête.

Or, rien n'avait été prévu, rien n'était prêt.

De plus, la subordination ne pouvait exister sans la confiance qui seule l'impose. Personne n'avait foi dans les officiers, à peine croyaient-ils en eux-mêmes.

de Mgr. Morlot, de publier la correspondance du défunt archevêque. »

— Une invention en amène une autre. La photographie, née de l'expérience chimique qui constata l'action de la lumière sur les sels d'argent, et des découvertes de la physique sur les propriétés optiques de la chambre noire, devait elle-même devenir un des principaux éléments d'une invention non moins merveilleuse que celle de Daguerre : la *photoculpture*.

Par l'emploi combiné de plusieurs épreuves photographiques obtenues simultanément et du pantographe (instrument bien connu qui reproduit avec une fidélité parfaite, en les agrandissant ou les diminuant à volonté, les lignes qu'on lui fait suivre), on est parvenu à faire mécaniquement, et dans un très-court espace de temps, de la sculpture. Vous posez quelques secondes, comme pour la photographie ordinaire, et, au lieu d'une épreuve plate sur verre ou sur papier, on vous rend votre buste, votre statuette complètement ressemblants, en telle grandeur que vous pouvez le désirer.

— Un journal espagnol, *El Eco des Pais*, publie le texte suivant d'une épitaphe composée pour lui-même par un horloger.

« Ci-gît, dans une position horizontale, le corps de l'horloger... L'honneur fut le ressort réel de sa vie, et la prudence le régulateur de ses actions. Ses mouvements furent toujours bien réglés, et la crainte de Dieu et l'amour du prochain la clef de sa conduite. Il disposait si bien de son temps, que les heures pour lui s'écoulaient dans une large sphère de plaisir et de délices, jusqu'à ce que la chaîne de ses jours se brisât à cinquante-sept ans. Il a emporté l'espérance de paraître net de toute imperfection devant le grand horloger de l'univers. *Se non è vero è ben trovato.* » Cependant le facétieux horloger a commis un oubli impardonnable, il ne mentionne pas l'aiguille qui lui fournissait une magnifique entrée en matière : « L'aiguille a marqué l'heure fatale, etc. » Il ne dit rien non plus du balancier.

Chronique Locale.

Par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire en date du 16 janvier 1865, l'examen des tableaux de recensement et le tirage commenceront le 25 février prochain, et s'effectueront dans chaque chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur, aux lieux, jours et heures ci-après déterminés, savoir :

Doué, à la mairie, le lundi 23 février, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Vihiers, à la mairie, le mardi 24 février, à midi.

Montreuil-Bellay, à la mairie, le jeudi 26 février, à 11 heures du matin.

Saumur (nord-est), à la mairie, le vendredi 27 février, à 2 heures.

Saumur (sud), à la mairie, le samedi 28 février, à 1 heure.

Gennes, à la mairie, le lundi 2 mars, à 2 heures.

Saumur (nord-ouest), à la mairie, le mardi 3 mars, à 2 heures.

Dans l'exposé de la situation de l'Empire, nous trouvons avec plaisir les détails suivants, qui démontrent la sollicitude qu'apporte le gouvernement à faire cesser la pénible situation dans laquelle se trouvent quelques-uns des théâtres des départements.

« La situation des théâtres des départements est l'objet d'une sollicitude toute particulière ; un plan de réorganisation générale est à l'étude, et le bien qui doit en résulter pour ces entreprises intéressantes ne se fera pas attendre. » Nous devons rappeler que ce plan de réorganisation a été dressé à la suite d'une enquête approfondie, et d'après les rapports envoyés par les préfets des départements, sur la demande expresse de M. le ministre d'Etat. On connaît la bienveillante sollicitude que M. le comte Walewski porte aux artistes ; les exploitations dramatiques de la province peuvent donc se rassurer, elles s'arrêteront sur la pente fatale qui conduisait la plupart d'entre elles à l'anéantissement. Les mesures efficaces sont promises et elles seront tenues.

(Journal de Maine-et-Loire).

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, prévient ses administrés que les rôles de l'année 1865, foncier, personnel et mobilier, portes et fenêtres, rendus exécutoires par arrêté de M. le Préfet, en date du 12 janvier 1865, ont été déposés chez M. le percepteur des contributions directes, rue de Bordeaux, le 19 janvier courant, pour y être mis en recouvrement, et que tout contribuable doit acquitter les sommes pour lesquelles il y est porté.

A partir dudit jour 19 janvier, et pendant trois mois, les réclamations en décharge, remise, modération et dégrèvement seront reçues à la sous-préfecture.

Les personnes qui auront formé des réclamations, ne pourront, sous aucun prétexte, différer les paiements des termes échus ou à échoir pendant l'instruction des dites réclamations.

Hôtel-de-ville de Saumur, le 21 janvier 1865.

Le Maire,

Signé : CHEDEAU, adjoint.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, en exécution du décret du 2 janvier 1852 et de l'instruction préfectorale du 6 décembre 1862, donne avis

que les tableaux contenant les additions et les retranchements opérés sur la liste électorale, sont déposés au secrétariat de la Mairie, pour être communiqués à tout requérant.

Tout électeur omis sur les listes pourra réclamer pendant dix jours son inscription.

Passé le délai ci-dessus, il ne sera plus reçu de réclamations.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 janvier 1865.

Le Maire,

CHEDEAU, adjoint.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

La France vient d'acquiescer de M. de LAMARTINE, la propriété d'un manuscrit entièrement inédit et devant former le 4^e volume des *CONFIDENCES*, dont la publication a été un des événements littéraires de notre époque.

Ce volume renferme, comme les précédents, un épisode de la jeunesse de l'auteur, qui, par la grâce et l'intérêt du récit, rappelle les plus belles pages de *GRAZIELLA*.

Cet épisode, qui forme tout un roman, a pour titre :

FIOR D'ALIZA.

Dernières Nouvelles.

Caire, 19 janvier. — Les funérailles de Saïd-Pacha ont eu lieu hier au milieu d'une affluence considérable. Ismaïl-Pacha a pris possession de la citadelle. S. A. a reçu les autorités. L'adhésion au nouveau gouvernement est générale. Les autorités d'Alexandrie et tous les consuls étrangers sont arrivés aujourd'hui. Ils ont été reçus immédiatement par le nouveau vice-roi.

Francfort, 21 janvier. — La *Gazette de Weimar* annonce, quoique avec une certaine réserve, que le duc Ernest de Saxe Cobourg Gotha, a accepté la couronne de Grèce, sous la condition que la maison de Bavière renonce à ses droits, et qu'il puisse lui-même conserver en même temps la régence du duché de Cobourg-Gotha. — Havas.

ETAT CIVIL du 1^{er} au 31 décembre 1862.

NAISSANCES. — 2, Alphonse Davoine, rue St-Nicolas ; — 3, Joséphine Niveleau, place St-Michel ; — Georges-Frédéric Maubert, rue du Puits-Tribouillet ; — 4, Louise-Françoise Pain, place St-Nicolas ; — Pauline-Albertine Bidault, quai de Limoges ; — 6, Clémence Schaefer, rue Porte-du-Bourg ; — 8, Hermance Derouet, rue Portail-Louis ; — Adrienne Charpignon, rue d'Orléans ; — 10, Marie Battois, rue de la Visitation ; — 12, Eugénie-Marceline Lefrileux, rue des Saulais ; — 15, Jules Garau, rue de Fenet ; — 16, Ernest-Hippolyte Duplessi, rue Royale ; — 19, Georgette-Angustine-Jeanne Normand, rue du Portail-Louis ; — 21, Joséphine Fougère, rue de l'Île-Neuve ; — 23, Laure-Mathilde-Eugé-

nie Reneau, rue Royale ; — 24, Ernestine Dupuy, cour de Nantilly ; — 29, Marie-Augustine Richer, rue St-Nicolas ; — Eléonore-Aimée Huberdeau, rue Portail-Louis ; — Joseph-Alexandre Guyot, rue St-Nicolas ; — Jean-Léon Blondeau, rue de l'Hôtel-Dieu ; — 30, Marie Claveau, hameau du Petit-Puy.

MARIAGES. — 3, Jean Joly, menuisier, de Villebernier, a épousé Anne-Marie-Louise Casset, blanchisseuse, de Saumur ; — 10, Pierre-Antoine Blanchard, cavalier de manège, de l'école de St-Cyr, a épousé Jeanne Huberdeau, couturière, de Saumur ; — 13, Charles-Louis Surennatid, musicien de 3^e classe, a épousé Marie-Magdeleine Lature, couturière, tous deux de Saumur ; — 22, Urbain-Eugène Berjole, musicien de 3^e classe, a épousé Clémentine Mureau, couturière, tous deux de Saumur ; — Henry Mangonneau, huissier, de Doué, a épousé Célestine Poitvin, propriétaire, de Saumur ; — 29, Louis-René-Henry Baudouin dit Bégnet, négociant, a épousé Emélie Martin, sans profession, tous deux de Saumur ; — Joseph-Henri-Hippolyte-Pierre Debarville, négociant, de Tours, a épousé Marie-Henriette Baudouin dit Bégnet, sans profession, de Saumur ; — Julien Dion, cordonnier, a épousé Marie-Charlotte-Adèle Labarre, ouvrière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — Jean-Louis Gilbert, tailleur de pierres, 78 ans, à l'hôpital ; — Louise Morin, rentière, 78 ans, veuve de Louis Belaunay, Grand'Rue ; — Paul Rocher, 7 jours, rue Pressoir-St-Antoine ; — 4, Lucie Suréau, sans profession, 68 ans, épouse de Pierre Prévôt, rue Portail-Louis ; — 5, Eugène Gampier, maçon, célibataire, 20 ans, à l'hôpital ; — Félicité Malié, chapeletière, 47 ans, célibataire, rue de Fenet ; — 7, Duveau, mort-né, rue Royale ; — François Goujard, sans profession, 79 ans, à la Providence ; — 8, Hermance Dezy, ravaudeuse, 41 ans, célibataire, rue Portail-Louis ; — Clorinde-Julie Le Maguère, sans profession, épouse Michel Leger, rue Visitation ; — 10, Simphonien Guilloux, receveur de l'octroi, 67 ans, rue de Tours ; — 11, Noël Benoist, maçon, à la Providence ; — 12, Anne Piveron, sans profession, 71 ans, veuve Gabriel Touchet, rue du Puits-Neuf ; — René-Alphonse Boucher, 5 ans, rue Daillier ; — Georges Guibert, 9 mois, île Maffray ; — 13, Rose Guépin, jardinière, 26 ans, épouse de Joseph Coquau, rue des Capucins ; — 18, Marie Gervais, marchande de cirage, 55 ans, veuve d'Argent, à l'hôpital ; — 19, Jean Boussin, cultivateur, 62 ans, à l'hôpital ; — 20, Adélaïde Pulvé, couturière, 27 ans, célibataire, à l'hôpital ; — 23, Georgette-Augustine-Jeanne Normand, 6 jours, rue du Portail-Louis ; — Sophie Desmand, sans profession, 81 ans, épouse de Jean Noirot, à l'hôpital ; — 26, René Genexrais, palefrenier, 54 ans, rue de Bordeaux ; — 29, Louis Bourreau, sans profession, 19 ans, célibataire, à

Les passions se soulevèrent donc comme les flots, et comme eux sans frein, elles eurent aussi leurs déchainements et leurs ravages.

Une révolte eut lieu parmi les soldats du bataillon d'Afrique, qui, désignés pour le radeau, se figuraient qu'on voulait les abandonner, tandis que les embarcations firaient seules.

Le sergent Charlot se montrait parmi les plus exaltés et les plus furieux.

Hélas ! peut-être était-ce un secret instinct de ses prochaines souffrances.

— Non ! criait-il, non, trou de l'air, nous n'irons pas là-dessus... Ou tout le monde dans les embarcations, ou personne...

Et il rangeait sur le pont ses soldats ; la plupart de leurs camarades avaient saisi des armes et défendaient tous les passages.

Il fallut que les officiers s'interposassent de nouveau pour calmer les esprits, il fallut qu'une seconde fois les promesses de la veille fussent solennellement jurées.

En dépit de toutes ces assurances, le Provençal et les quelques soldats groupés autour de lui, persistaient dans leur rébellion armée.

— Lâches !... cria Charlot en voyant l'indécision

des autres, nous vous empêcherons malgré vous d'être sacrifiés. Bagasse ! supprimons le radeau, mes amis, coupons les amarres.

A peine émis, ce conseil fut exécuté. Déjà le radeau fuyait à la dérive.

Un canot s'élança vivement à sa poursuite et parvint à l'amarrer de nouveau contre la frégate.

Pendant ce temps-là, le tumulte était au comble à bord.

André Lambert en profita pour se rapprocher une dernière fois de Marie d'Esparville, et lui adresser un geste suppliant, un regard qui voulait dire :

— Voyez ces hommes, ces périls, et permettez-moi du moins de veiller sur vous.

Pour toute réponse, la jeune fille montra son père, qui non loin de là, réunissait toute sa famille autour de lui.

— Il suffira pour nous protéger, ajouta-t-elle ; souvenez-vous de votre promesse, André Lambert, et restez éloigné de nous comme par le passé, je le veux.

— Soit, murmura tristement le jeune homme, j'obeirai.

Juste à ce moment, j'accourais auprès de lui.

— Mon capitaine, demandai-je, allez-vous dans

l'embarcation où se trouvera M^{lle} d'Esparville ?

— Non, Courtade.

— Tant pis, j'aurais trouvé moyen de nous y faufler tous les deux... Mais il reste la chaloupe et les autres canots, Dieu merci.

— Courtade, j'ai reçu l'ordre de m'embarquer sur le radeau, je suis soldat, et c'est pour Marie d'Esparville seulement que j'aurais pu manquer à mon devoir... j'irai sur le radeau.

— Soit, nous irons sur le radeau.

— Courtade !

— N'essayez pas de dire non, mon capitaine, ça serait inutile. Vous obéissez à M^{lle} d'Esparville, très-bien ; mais je vous considère comme mon fils, vous savez bien. Or, un père, ça n'obéit pas.

— Mais si tu crois à plus de périls...

— Raison de plus... ça revient de droit aux hommes de cœur. Et puis mes canonniers sont également du radeau. Ce sont mes enfants aussi... va pour le radeau ; tenez, décidément, vous avez raison, c'est là ma place.

Et virant de bord quant à l'entretien :

— Mon capitaine, dis-je sur un tout autre ton, avez-vous de l'argent ?

— Non, mais à quoi servirait...

— J'ai huit cents livres en or, en voici la moitié ; on ne sait ce qui peut arriver.

— Es-tu fou ?

— Avant de parler ainsi, regardez donc autour de vous.

Et je lui montrais en même temps matelots et soldats qui, malgré leur terreur, pillaient de toutes parts le navire.

D'autres buyaient, déjà quelques-uns étaient ivres.

Et la tempête tourbillonnait autour d'eux... et le navire en détresse avait des craquements épouvantables... et l'eau dans la cale montait, montait toujours ! Oh ! Dieu, bien décidément, nous avait maudits !

Le moment, enfin, arriva d'évacuer la *Méduse*.

Dès la veille, à tout hasard, une liste d'embarquement avait été publiée, des numéros d'ordre avaient été donnés.

Mais, au moment suprême, on n'eut aucun égard pour cette sage disposition. Personne ne voulut attendre son tour, tout le monde à la fois se précipita, même le commandant, qui, devenant plus fou que les autres, essaya le premier de prendre la fuite.

(La suite au prochain numéro.)

l'hôpital; — Mariette Gourmaud, propriétaire, 81 ans, veuve de Jean-Baptiste Blin, rue de la Visitation.

Décès arrivé à la Vera-Cruz.

1^{er} novembre 1862. — Amédée Bichet, tambour au 95^e de ligne, 32 ans.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du samedi 17 janvier 1863.

Revue politique de la semaine. — Célébration de la fête de la reine d'Espagne à Saigon. — Courrier de Paris. — Fête donnée à Vin-long au vice-amiral Bonard. — Causerie dramatique. — Restauration du chœur de Notre-Dame de Paris et caveau des archevêques. — Collection Campana. — Scènes de mœurs de la Guyane hollandaise. — Dans les rues de Berlin. — Vente du tableau de la *Stratonice*, par M. Ingres. — Revue parisienne. — Revue financière. — Michel Goudchaux.

Gravures : Célébration de la fête de la reine d'Espagne à Saigon. — Fête donnée à Vin-long en Cochinchine au vice-amiral Bonard. — Guerre d'Amérique (3 gravures). — Musée Campana (5 gravures). — Nouvelle décoration du sanctuaire de Notre-Dame de Paris. — Guyane hollandaise (3 gravures). — Dans les rues de Berlin (5 gravures). — M. Goudchaux, ancien ministre des finances. — Caveau des archevêques dans Notre-Dame de Paris. — Rébus.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Le taux de l'intérêt attaché aux bons du trésor a été élevé de 1 0/0. Cette mesure est la conséquence de la hausse du taux de l'escompte à la Banque et n'a pas fait d'impression sur la Bourse.

Il règne sur le marché une grande animation; les dispositions sont bonnes, les affaires actives, les cours en voie de hausse.

Sur la rente, les transactions sont plus suivies. Le prix de 70 fr. a été atteint et même dépassé sans difficulté.

C'est sur les deux Crédits mobiliers que porte surtout le courant des affaires; l'un a monté de 1,147 à 1,175, l'autre de 867 à 890. Il va sans dire que les primes se négocient largement malgré la tension des écarts.

Les actions du Gaz ont trouvé l'obstacle des réalisations au cours de 1,700, et un mouvement retrograde s'est déclaré, dont la mesure a été en rapport avec la vigueur de la dernière hausse. On a fait 1,660, mais pour reprendre bientôt à 1,690.

Au comptant, la physionomie est animée comme à terme.

Nous avons déjà eu à cette même place l'occasion d'entretenir nos lecteurs des avantages qu'offre aux capitaux la *Compagnie générale immobilière*, avantages qui se résument ainsi: placements fonciers de premier ordre, sûreté du capital, bénéfice des plus

rénumérateurs. Nous avons exposé déjà que la Compagnie générale immobilière émet 37,600 actions de 500 francs, sur lesquelles les versements sont échelonnés à raison de 25 fr. par mois, de façon à les rendre accessibles à la plus modeste épargne. A tout ce que nous avons dit, il nous reste à ajouter que la souscription est aujourd'hui ouverte dans presque tous les départements et chez un grand nombre de banquiers de la province, de sorte que le petit capitaliste pourra ainsi, sans se déranger, effectuer cette avantageuse opération. — Dutil.

BOURSE DU 20 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 90.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 98 60.

BOURSE DU 21 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 70 10.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 98 50.

P. GODET, propriétaire-gérant

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Cabinet d'affaires de Ch. CORMERY, 18, rue du Collège, à Saumur.

Les créanciers vérifiés et affirmés (ou leurs héritiers et ayant cause) de feu le sieur François Boutin-Delaunay, ancien fabricant de peignes, rue du Puits-Neuf, à Saumur, déclaré en faillite par jugement du Tribunal de commerce de cette ville du 12 avril 1827, sont invités à se présenter le plus tôt possible, dans le cabinet de M. Cormery, à l'effet de régler le solde, qui leur sera prochainement payé, de leurs créances sur ledit sieur Boutin-Delaunay.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Visitation, n° 5.

S'adresser audit notaire, à M. CORMERY, agent d'affaires, ou à M. RAGUENEAU, propriétaire, occupant ladite maison. (40)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

AVIS.

Samedi 24 janvier 1863, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange à Saumur, à la vente aux enchères de charrette-carriole, chevaux, carrioles à ressorts, etc.

On paiera comptant et 5 pour 0/0.

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART,

UN TRÈS-JOLI COUPÉ d'occasion.

S'adresser à M. Dupont, carrossier, place du Petit-Thouars. (42)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la St-Jean,

DEUX MAISONS, avec magasins, écuries, remises et greniers, le tout dans un seul tenant, sur les Ponts, maison Duvau-Girard fils. (447)

A LOUER

UNE MAISON, avec remise, écurie et jardin, située rue du Pavillon, occupée précédemment par M. Boutet-Delisle.

S'adresser à M^{me} veuve TESSIÉ-BOUTET, rue Petite-Bilange, n° 10.

ON DEMANDE un homme et une femme, pour le service des bains.

S'adresser à M. RIVAUD, rue du Marché-Noir. (39)

Supériorité incontestable. — Contrefaçon condamnée.

ECLAIRAGE A LA LUCILINE

Ce nouveau liquide, sans odeur, remplace avec avantage le gaz et l'huile, et offre plus de 50 0/0 d'économie sur l'huile de colza, et 200 à 300 0/0 sur la bougie et la chandelle.

Différent du schiste, il en a le pouvoir éclairant et ne produit pas de flammèches.

LAMPES AVEC BECS ÉPROUVÉS ET BRÛVÉS.

A. COHEN et C^{ie}, rue d'Hauteville, 66, Paris.

Détail : M^{me} LELONG, boulevard Bonne-Nouvelle, 31. (25)

BIDIER-CHAMPNEUF

Reçoit des TRUFFES du Périgord, tous les jeudis; tient conserves de toutes sortes: asperges, champignons, sardines, etc. (16)

A VENDRE OU A LOUER

DE SUITE,

UNE MAISON,

Située à la Croix-Bourdon, ancienne levée de St-Lambert, avec cour et jardin.

S'adresser à M. CHIVERT, rue Beaurepaire, 3. (20)

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

AVEC L'AUTORISATION DU GOUVERNEMENT.

Nouvel emprunt d'Autriche de l'année 1860.

Remboursable par des gains-primés de fr. 750,000 — 125,000 — 62,500 — 50,000 — etc., etc. Le moindre gain est de fr. 1,500.

Une action coûte fr. 40. — demi-action fr. 20. — quart d'action fr. 10. Pour fr. 100 on recevra 2 3/4 actions et pour fr. 200 on recevra six actions.

Chaque action porte le chiffre d'une série et aussi celui d'un numéro.

Le paiement des mises peut être adressé aux soussignés, en timbres de poste, jusqu'à la concurrence de fr. 40. — au-dessus, en mandats sur Paris ou toute autre ville de commerce, en billets de banque par lettre chargée, ou aussi nous autoriser à faire traite à vue.

Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste du tirage.

S'adresser directement aux receveurs-généraux.

MAURICE STIEBEL Fils,

banquiers, Francfort-s.-M.

P.-S. Listes et renseignements gratuits, pour tous emprunts autorisés des gouvernements.

On peut aussi prendre connaissance du prospectus de l'emprunt ci-dessus, au bureau de cette feuille.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

SAPINS DU NORD.

Ch. BERSOULLÉ, rue Beaurepaire, 47,

Donne avis, qu'à partir ce jour, il aura un magasin de BOIS DE SAPINS DU NORD, de toutes espèces et dimensions, pour charpente et menuiserie. (33)

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix: 5 francs,

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

Librairie MONNOYER FRÈRES, éditeurs, au Mans (Sarthe).

HISTOIRE COMPLÈTE

DE LA

PROVINCE DU MAIN

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,

Avec des considérations pratiques sur le caractère, les mœurs, les usages de ses habitants,

DES MENTIONS BIOGRAPHIQUES DE SES COMTES, DE SES ÉVÊQUES ET DE SES HOMMES REMARQUABLES ANCIENS ET MODERNES,

Par A. LEPELLETIER DE LA SARTHE.

2 beaux volumes in-8° de 600 pages au moins chacun.

SOUSCRIPTION.

Le prix de l'ouvrage est de 12 fr. pour les souscripteurs seulement, sans aucune autre obligation que de solder, en le recevant, chacun des deux volumes qui formeront tout l'ouvrage, dont le manuscrit est prêt. L'impression sera terminée dans le cours de l'année.

On souscrit à Saumur au Bureau de l'*ECHO SAUMUROIS*.

Saumur, P. GODET, imprimeur.